

PUBLIC

Même travailleur assurant les fonctions relevant des catégories d'encadrement technique et/ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur

PRE-REQ UIS

Aptitude médicale du stagiaire délivrée par le médecin du travail prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.
Maîtrise orale et écrite du français.

DUREE

5 jours

EFFEC TIFS

De 4 à 10 personnes par session

LIEU

Adresse du Pôle de Formation

VALIDATION PAR BLOCS DE COMPEIENCES

Compétence Théorique et Compétence Pratique

TARIFS

Sur devis

ACC ESSIBILITE PSH

Nous contacter

MEIHO DES ETMODALITES PEDAGOGIQUES

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques.
Le contenu est adapté à la nature des activités des stagiaires, à leur qualification professionnelle.

MODALITES EVALUATIONS

Evaluation théorique de 20 minutes réalisée à partir d'un QCM.
Une évaluation pratique de 60 minutes en continu incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.

QUALIFICATIONS FORMATEURS

Formateur en prévention du risque liés à l'amiante
Formation de formateur

COMPEIENCES

Assistant Maîtrise Technique Amiante
Expertise et Diagnostic Amiante
Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé

Recyclage : A réviser au plus tard trois ans après la formation préalable ou recyclage précédent

Durée : 1 jour

FORMATION INITIALE A LA PREVENTION DES RISQUES LIES A L'AMIANTE - Sous-Section 4

CUMULDES FONCTIONS ET/EC/OC

Arrêté du 23 février 2012 - Ministère du travail

Activités de l'Article R.4412-94-2° du Code du Travail



Réf. AMI50

OBJEC TIF

Obtenir l'Attestation de Compétence

"Personnel cumulé des fonctions d'Encadrement Technique et/ou d'Encadrement de Chantier et/ou d'Opérateur de Chantier"

PROGRAMME

Connaître et identifier les activités et les opérations susceptibles d'émettre des fibres d'amiante.

Mettre en oeuvre les procédures et modes respiratoires adaptés aux interventions et les faire respecter.

MODULEN°1

Enseignement théorique :

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé ;
- Connaître les exigences du Code du Travail relative à l'introduction de l'amiante et à la prévention du risque amiante ;
- Connaître les exigences du code de la santé publique liées à l'exposition à l'amiante de la population ;
- Connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ;
- Connaître les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante.
- Connaître les documents exigibles lors de toute intervention et en faire l'analyse pour l'évaluation des risques ;
- Connaître la réglementation relative à l'élimination des déchets amiantés ;
- Connaître les dispositions pénales en cas d'infraction.

MODULEN°2

Mise en situation pratique sur plate-forme pédagogique :

- Évaluer les risques à chaque opération.
- Établir les notices de postes, choisir les méthodes de travail, décrire les procédures opératoires et d'assurer la traçabilité des opérations.
- Effectuer l'analyse critique d'un repérage de l'amiante
- Choisir, utiliser, assurer la maintenance et entretenir les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés ;
- Établir des consignes relatives aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements et les faire appliquer ;
- Décrire les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets et les faire appliquer ;

Taux de satisfaction : Résultats prochainement disponibles

Taux de réussite : Résultats prochainement disponibles

Nombre de stagiaire : Résultats prochainement disponibles

Taux d'abandon : Résultats prochainement disponibles